

Dépenses que vous pouvez régler à l'aide du CGDS – liste d'exemples

Cette liste ne regroupe que quelques exemples parmi les centaines d'articles et de services que vous pouvez régler à l'aide de votre Compte de gestion des dépenses de santé.

Veillez noter que cette liste pourrait changer en fonction des modifications apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Pour une liste complète des dépenses admissibles, veuillez consulter [l'Agence du revenu du Canada](#) ou Canada Vie.

Appareils, fournitures et équipements fonctionnels

- Appareils d'aide à la respiration
- Climatiseur, filtre à air ou purificateur d'air
- Aides pour la salle de bain
- Prothèses mammaires
- Cathéters, plateaux pour cathéters, tubes ou autres produits connexes
- Couches ou sous-vêtements jetables
- Bas élastiques
- Siège transporteur électrique (pour escalier)
- Appareils auditifs
- Moniteur cardiaque
- Lit d'hôpital
- Tampons d'iléostomie ou de colostomie
- Stylo injecteur (comme un stylo à insuline)
- Chaussures et bottes orthopédiques et garniture intérieure de chaussure
- Oxygène et tente à oxygène
- Stimulateurs cardiaques
- Dispositifs d'aide à la marche, béquilles, fauteuils roulants et supports pour fauteuil roulant
- Perruques

Soins de préposé

- Frais de soins de préposés (y compris les maisons de santé ou de repos, les foyers de groupe, les soins en établissement et les soins de répit)

Soins dentaires

- Services dentaires, dentiers et implants dentaires

Médicaments

- Médicaments d'ordonnance
- Insuline ou substituts
- Marijuana à des fins médicales
- Aiguilles et seringues
- Médicaments en vente libre
- Vaccins

Hôpitaux et installations

- Services hospitaliers
- Centre de traitement

Médecins

- Services médicaux fournis par des médecins qualifiés
- Soins infirmiers
- Primes versées à des régimes de services de santé privés
- Programme de rééducation
- Acupuncteur, chiropraticien, diététiste, massothérapeute, naturopathe, ergothérapeute, ostéopathe, physiothérapeute
- Psychiatre, psychologue, psychothérapeute, travailleur social

Interventions médicales

- Traitement oncologique
- Procédures ou services de laboratoire
- Services médicaux obtenus à l'extérieur du Canada
- Tests médicaux (ex. : électrocardiographes, électrocardiogrammes, services de radiographie)
- Thérapie

Transport, repas et hébergement

- Service d'ambulance
- Produits alimentaires sans gluten pour les personnes atteintes de la maladie céliaque (intolérance au gluten)
- Appareil élévateur ou équipement de transport (mécanique)
- Dépenses de déménagement et frais de modification des voies d'accès
- Scooter électrique
- Frais de transport pour l'obtention de services médicaux (à plus de 40 km)

Soins de la vue

- Lunettes ou lunettes de soleil d'ordonnance et lentilles cornéennes
- Chirurgie des yeux au laser
- Certaines options pour les cataractes (ex. : lentilles évoluées) qui ne sont pas couvertes en vertu du régime gouvernemental

Autres

- Animaux d'assistance